

19 janvier 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GL EVENTS

(Eurolist)

Par courrier du 17 janvier 2007, complété par un courrier du 18 janvier, la société CM-CIC Asset Management (1) (5, rue Gaillon - 75002 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle exerce la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 janvier 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société GL EVENTS, et détenir 811 792 actions GL EVENTS représentant autant de droits de vote, soit 5,11% du capital et 3,23% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

(2) Sur la base d'un capital composé de 15 873 936 actions représentant 25 111 786 droits de vote.